COMPTE RENDU

Commission Administrative Paritaire Locale

des TSEF du SPAC

du 29 janvier 2020

La Commission Administrative Paritaire Locale (CAPL) des Techniciens Supérieurs d'Etudes et de Fabrications (TSEF) s'est déroulée le 29 janvier 2020 sous la présidence de Madame Sandrine VAYER, adjointe à la sous-directrice de la gestion des personnels relevant de l'administration centrale du service parisien de soutien de l'administration centrale (SPAC).
FORCE OUVRIERE était représentée par Sébastien PESCATORE pour les TSEF de 2ème classe et par Philippe BLOT pour les TSEF de 3ème classe.

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la CAPL du 22 février 2019.
- Titularisation.
- Demande de disponibilité pour convenances personnelles
- Examen des travaux d'avancement au titre de l'année 2020 pour les grades de TSEF1 et TSEF2.

La directrice du SPAC souhaite la bienvenue aux membres et, après vérification du quorum, procède à l'ouverture de séance à 14H30.
Le secrétaire adjoint de la séance, procède à la lecture de la déclaration liminaire intersyndicale.

Approbation du procès-verbal de la CAPL du février 2019.

Après la lecture des décisions prises lors de cette CAPL, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Examen des travaux d'avancement au titre de l'année 2020 pour les grades de TSEF1 et TSEF2.

Les droits à l'avancement 2020 s'élèvent à 10 nominations au choix pour les TSEF2 et 9 nominations au choix pour les TSEF1 :

Chaîne d'Emploi	TSEF 1	TSEF 2
SGA	2	2
DCSCA	1	0
DCSEA	0	0
DCSSA	0	0
DGA	2	1
DGGN	0	0
DGRIS	0	0
DGNUM	0	0
DICOD	0	0
DC DIRISI	0	1
DMAE	1	1
DRSD	0	0
DRH AA	0	0
DRH AT	1	2
DRM	0	1
EMA	0	1
EMM	0	0
SCBCM	0	0
SDC	0	0
CGA	0	0
ASND	0	0
CRAI	0	0
ACSIA	1	0
DPID	0	0
Réserve de la Présidente	1	1
TOTAL	**9**	**10**

Titularisation & demande de disponibilité.

Les titularisations et la demandes de disponibilité sont adoptées à l'unanimité.

Conclusion

Comme de coutume, les taux d'avancements dérisoires pénalisent de nombreux agents très méritants dans leur évolution… de même que l'allongement de la durée des carrières provoque l'augmentation significative du nombre de candidatures pour l'accès au dernier grade !
Pour cette ultime CAPL d'avancement où, pour la dernière fois, les agents étaient représentés par les commissaires élus, espérons que les nombreuses remarques et réflexions tout au long des mandats successifs permettront à l'Administration de mener équitablement les travaux d'avancements futurs.
Dans ce contexte, les commissaires FORCE OUVRIERE invitent **chaque agent à prendre un soin particulier à la rédaction du CREP lors de l'entretien professionnel avec le supérieur hiérarchique direct (N+1).**

Paris, le 30 janvier 2020

FÉdération syndicaliste FO de la **D**éfense des **I**ndustries de l'**A**rmement et des **S**ecteurs **A**ssimilés
46 rue des Petites Ecuries – 75010 Paris – Tél. 01 42 46 00 05 – Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com